

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 353

présenté par

M. Nadot, Mme Bagarry, Mme Wonner, Mme Cariou, Mme Chapelier, M. Chiche,
Mme Yolaine de Courson, Mme De Temmerman, Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Julien-
Laferrière, M. Orphelin, M. Taché, Mme Tuffnell et M. Villani

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après le mot :

« société »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 234 :

« afin de mieux appréhender les évolutions du rapport que les citoyens entretiennent à la science, des usages qui en sont faits et des réceptions des discours scientifiques ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à remplacer une approche centrée sur la défiance des citoyens vis-à-vis de la science par une approche plus ouverte et positive des rapports des citoyens à la science et aux scientifiques. Les études d'opinion montrent que les citoyens ont confiance envers les chercheurs et soutiennent l'idée d'investir dans la recherche, tout en nourrissant, pour une certaine part, une défiance vis-à-vis du discours des experts et des scientifiques.